DEPARTEMENT DE L'AVEYRON



SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers:

Date de la convocation: 17/01/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le 21 janvier à 10 h

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,

légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de Monsieur VIDAL Claude, en qualité de maire

PRESENTS: Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON aurétie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIALA Daniel, VIDAL Claude VIDAL Didier.

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur ASSIÉ Allan a été désigné pour remplir ces fonctions

qu'il a acceptées.

SECRETAIRE AUXILIAIRE DE SEANCE : Madame GUIRAUD Delphine, secrétaire de mairie, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

SEANCE N 1 DELIBERATION N 5 ELECTION DES ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2122-4, L 2122-7 et L 2122-7-1; Vu la délibération du conseil municipal n⁴ du 21 janvier 2023 fixant le nombre de siège;

Considérant que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire;

Considérant que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et qu'il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint;

Considérant qu'après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote ;

Considérant que le déponillement du vote a donné les résultats ci-après :

Election du 1er adjoint :

o 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

 $\dot{\Lambda}$ déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue: 8

Out obtenu: -M. REFREGERS Claude - 13 voix

- M. REFREGERS Claude, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1er adjoint.

Election du 2cme adjoint :

o 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Ont obtenu : - Mme MASSON Aurélie - 13 voix

Mme MASSON Aurélie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} adjoint

Election du 3^{ème} adjoint :

o 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins: 15

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante): 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Accusé de réception en préfecture 012-211202312-20230121-20232101_5-DE Reçu le 26/01/2023

Ont obtenu: - M. DAUMAS Jean-Michel 13 voix

- M DAUMAS Joun-Michel ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3ºmº adjoint
- Election du 4cme adjoint
- o 1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 15

 Λ déduire (bulletins blancs on ne contenant pas une désignation suffisante) : 2

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 8

Ont obtenu: - M QUATREFAGES Damien (nombre) voix

- M QUATREFAGES Damien ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 4ºme adjoint

Considérant que les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits Ont signé les membres présents

> Le maire Claude VIDAL Acte dématérialisé

Acte rendu exécutoire

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ... 26.1941.79.73

- par publication sur le site internet www.saintjeandubruel.fr le ... 2614.126.23

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérecours accessible à l'adresse suivante : http://www.telerecours.fr.